



Le Maire

à

M. le président de Grand Lac  
Renaud BERETTI  
1500 Bd Lepic  
73100 AIX LES BAINS

**Objet : Avis sur le projet de modification n°2 du PLUi Grand Lac (ex CALB)**

À Grésy-sur-Aix, le 17 décembre 2024

Monsieur,



Vous m'avez fait parvenir, pour avis, le dossier de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal concernant les 17 communes de l'ex-CALB et donc Grésy sur Aix.

Ce projet permet l'évolution des pièces du PLUi et notamment :

- 1) Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**
  - Modifications d'OAP existantes,
  - Création de nouvelles OAP sur des secteurs déjà identifiés en zone d'urbanisation ...
- 2) Règlement écrit**
  - Apporter des ajustements de façon à faciliter l'application des règles,
  - Faire évoluer les règles,
  - Harmoniser des règles,
  - Corriger des erreurs matérielles...
- 3) Règlement graphique**
  - Evolutions en lien avec les modifications des OAP,
  - Evolution des emplacements réservés,
  - Évolutions de mise en cohérence avec la réalité des usages,
  - Evolution de l'identification des changements de destination,
  - Evolution des PAPAG (Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global),
  - Evolution des STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités),
  - Evolution de l'identification d'élément patrimonial,
  - Évolutions de mise en forme...
- 4) Annexes**
  - Corrections et mise à jour des annexes...

Je vous informe que des discussions sont en cours avec la DREAL afin de corriger au mieux la cartographie du site classé des gorges du Sierroz, dont les dernières versions s'écartent trop du texte de l'arrêté initial. Je vous solliciterais pour la mise à jour de cette annexe dès que les services de la DREAL auront répondu.

Mairie de Grésy-sur-Aix

1 place de la mairie – 73100 Grésy-sur-Aix  
04 79 34 80 50 – [accueil@gresy-sur-aix.fr](mailto:accueil@gresy-sur-aix.fr)

[www.gresy-sur-aix.fr](http://www.gresy-sur-aix.fr)  
Grésy-sur-Aix



Sur le reste du dossier, la commune n'a pas de demande de correction à formuler.

Je vous informe donc que la commune donne un avis favorable sur le projet de modification n°2 du PLUi Grand Lac ex CALB.

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes salutations distinguées.

*Florian*

Le Maire,  
Florian MAITRE

